

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE**Nom du produit:** KIMCARE* Instant Hand Sanitizer 62% Alcohol**Code du produit:** 93037, 93040, 93060, 93066, 95150

Date de préparation :	12.7.2009
Fabricant :	Kimberly-Clark Corporation 1400 Holcomb Bridge Road Roswell, GA 30076-2199 United States of America
Téléphone: URGENCE MÉDICALE URGENCE TRANSPORT INFORMATION	1-877-561-6587 Chemtrec 1-800-424-9300 1-888-346-4652

Utilisation du produit : Nettoyage de la peau / personnelPour plus ample information, contacter kcpinfo@kcc.com.**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Gel transparent à l'odeur d'agrumes.

Survol d'urgence : Inflammable. Point d'éclair: 69°F (20.6°C). Peut causer une irritation de l'œil. Évitez les étincelles, les flammes et la chaleur excessive. Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une faible irritation chez les personnes sensibles. Ce produit est prévu pour une utilisation à titre de détergent pour les mains et le contact avec la peau est prévu.**Classification de l'UE (1999/45/CE) :** F - Facilement inflammable R11

Les produits finis médicaux et cosmétiques destinés à l'utilisateur final ne sont pas soumis à la directive sur la classification, l'emballage et l'étiquetage des préparations dangereuses (1999/45/CE).

Classification OSHA É.-U. (29CFR1910.1200) : Irritant oculaire. Effets sur les organes cibles Flammable liquid.**Classification SIMDUT du Canada :** Les drogues et les cosmétiques ne sont pas soumis à la Loi sur les produits dangereux (SIMDUT).**Classification SGH:** Catégorie de liquide inflammable 2. Catégorie de corrosion/irritation des yeux 2B.

Étiquette SGH:

DANGER

H225. Liquide et vapeur très inflammables.

H320. Provoque une irritation des yeux.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

<i>Nom Chimique</i>	<i>CAS-No./ EINECS-No</i>	<i>%</i>	<i>Classification de l'UE (67/548/CEE) :</i>
Alcool dénaturé (anhydre) (éthanol)	64-17-5/200-578-6	62%	R11
Autres ingrédients	Propriétaire	38%	Non applicable

Reportez-vous à la section 16 pour plus d'information sur la classification de l'UE.

4. PREMIERS SECOURS
Inhalation: Mettre la victime à l'air libre. Si l'irritation persiste, contactez un médecin.

Contact avec la peau: Lavez tout surplus avec de l'eau. Consultez un médecin si des rougeurs, une enflure, des démangeaisons ou des sensations de brûlure apparaissent.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, contactez un médecin.

Ingestion: Appeler immédiatement un médecin ou un Centre AntiPoison. Si la victime est consciente, rincez la bouche avec une petite quantité d'eau. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne sans connaissance ou somnolente. Boire 1 ou 2 verres d'eau.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
Moyen d'extinction approprié: Produit chimique sec, dioxyde de carbone ou mousse résistante à l'alcool.

Règles spéciales à observer dans la lutte contre les incendies : L'eau peut s'avérer sans effet. Vous pouvez utiliser de l'eau pour refroidir les contenants exposés. Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Risque de feu et danger d'explosion inhabituels : Flammable liquid. Danger modéré d'explosion si exposé à une source d'inflammation.

Produits de combustion dangereuse : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Enlever toute source d'ignition. Ventiler l'endroit

Contenez et recueillez avec du matériau inerte absorbant puis placez dans un contenant convenable pour son élimination. Se conformer à tous les règlements fédéraux, d'état et locaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Évitez les étincelles, les flammes et la chaleur excessive.

Température d'entreposage recommandée 40°F - 100°F (5°C - 37°C).

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom Chimique	Limite(s) d'exposition
Éthanol	LEP-MPT 1000 ppm VLE-LECT 1000 ppm MPT DFG MAK (Communauté Allemande de Recherche) 500 ppm MPT GB 8 hr 1000 ppm.

Ventilation : Il est recommandé d'avoir une ventilation locale de tirage aux points d'émission pour réduire l'exposition aux vapeurs et aux émanations durant le traitement. Assurer une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations en suspension sous les limites d'exposition professionnelle applicables.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Si la limite d'exposition est dépassée ou en cas de symptômes de surexposition, porter un respirateur approprié, certifié par le NIOSH (ou une autorité locale).

Gants de protection : Non demandé. Ce produit est prévu pour une utilisation à titre de détergent pour les mains et le contact avec la peau est prévu.

Protection des yeux: Aucun(e) requis(e) pour une utilisation normale.

Pour le traitement en vrac, il est recommandé, à titre de bonne pratique d'hygiène industrielle, de se laver les mains régulièrement en plus de porter des vêtements couvrant le corps, des lunettes de sécurité et des gants de protection.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Gel transparent à l'odeur d'agrumes.
Point / plage d'ébullition	173°F (78.3°C)

Point/intervalle de fusion	-173°F (-114.1°C)
Densité relative (eau = 1)	0.89-0.91
Pression de vapeur	45 mm Hg
Densité gazeuse	1.6
Solubilité	Complet
pH	7.0
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	>1
Pourcentage de matières volatiles par volume (%)	>50%
Composés de carbone organique volatil (COV) (g/L)	>450 g/L
Point d'éclair:	69°F (20.6°C) coupelle fermée
Limites d'inflammabilité dans l'air, % par volume :	LIE (inférieure) : 3.3% LSE (maximale) : 19%

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Évitez les étincelles, les flammes et la chaleur excessive.

Matières à éviter: Des oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

Polymérisation dangereuse : Ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Symptômes / effets de la surexposition :

Inhalation: L'inhalation peut causer une irritation respiratoire, de la toux, un l'essoufflement, des nausées, un étourdissement, une perte de coordination, de la somnolence, une perte de connaissance et d'autres symptômes de dépression du système nerveux central.

Contact avec la peau: Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une faible irritation chez les personnes sensibles. L'épidermotest n'indique pas la possibilité de sensibilisation chez les humains. Aucune absorption par la peau n'est prévue.

Contact avec les yeux: Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Ingestion: Peut causer une irritation des muqueuses ou une irritation gastro-intestinale et d'autres effets indésirables. Peut causer des nausées, des vomissements, de la diarrhée, un

étourdissement, de la somnolence et autres symptômes de dépression du système nerveux central.

Toxicité chronique: Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une faible irritation chez les personnes sensibles.

Troubles médicaux aggravés par l'exposition : Aucun connu actuellement. Peut possiblement aggraver la dermatite, le psoriasis et autres conditions de la peau..

Données sur la cancérogénicité : Aucun des composants de ce produit ne figure sur la liste des carcinogènes du CIRC, du NTP (Etats-Unis), de l'OSHA (États-Unis) ni de la Directive européenne (67/548/UE).

Toxicité reproductrice: On a trouvé que l'éthanol a des effets préjudiciables pour la reproduction chez les animaux de laboratoire. L'éthanol est reconnu comme cause du syndrome d'alcoolisme fœtal suite à une ingestion orale des femmes enceintes.

Valeurs de toxicité aiguë : Éthanol : DL50 chez le rat par voie orale : 7 060 mg/kg; inhalation CL50 (rat, 10 h) : 20 000 ppm; irritation oculaire, test de Draize (lapin) : grave (500 mg/24 h).

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune donnée n'est disponible à l'heure actuelle.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Éliminez conformément à tous les règlements d'état, locaux et fédéraux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Description d'expédition du DOT des É.-U. : Solution d'éthanol, 3, UN1170, II

Une quantité limitée peut être renommée « bien de consommation » et reclassifiée à titre AAR-N (autres articles réglementés-nationaux; Anglais = ORM-D). Veuillez consulter la norme 49CFR 173.150(c) pour plus d'information

Description d'expédition de l'IATA (air) : Solution d'éthanol, 3, UN1170, II

Description d'expédition de l'IMDG (navire) : Solution d'éthanol, 3, UN1170, II

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Règlements des É.-U.

EPA Toxic Substances Control Act (TSCA): Tous les composants de ce produit sont inscrits dans l'inventaire du TSCA ou sont exclus du TSCA.

Produits chimiques inscrits sous SARA 302 : Aucune.

Catégories de dangers sous SARA 311/312 : Effet aiguë sur la santé Danger d'incendie

SARA 313 Ce produit contient les produits chimiques suivants soumis aux exigences de communication de dégagement annuel sous SARA Section 313 (40 CFR 372) : Aucune.

Proposition 65 de la Californie : Ce produit ne contient pas de produits chimiques inscrits sous la loi "Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act" des États-Unis de 1986.

Règlements internationaux

LCPE canadienne : Tous les composants sont soit répertoriés ou exemptés de la Liste intérieure des substances (LIS; Anglais = DSL).

Identification numérique de la drogue (DIN) : 02243379

Classification SIMDUT du Canada : Les drogues et les cosmétiques ne sont pas soumis à la Loi sur les produits dangereux (SIMDUT).

Étiquette de l'UE : Les produits finis médicaux et cosmétiques destinés à l'utilisateur final ne sont pas soumis à la directive sur la classification, l'emballage et l'étiquetage des préparations dangereuses (1999/45/CE).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cote HMIS : Santé 1 Feu 3 Risque physique 0

Classification NFPA (National Fire Protection Association - États-Unis) : Santé 1 Feu 3 Instabilité 0

0 = Risque minime, 1 = Léger risque, 2 = Risque modéré, 3 = Risque sérieux, 4 = Risque grave

Sommaire des révisions : Révision à la(aux) section(s) 1, 2, 16 .

Énoncés de risques et classes de l'UE à titre de référence (voir les sections 2 et 3) :

R11 - Facilement inflammable.

L'information ci-incluse est juste et correcte au meilleur de la connaissance de Kimberly-Clark. Cependant, nous n'offrons aucune garantie expresse ou implicite. Rien dans le présent document ne devrait être interprété comme une recommandation de contrefaire des brevets existants ou d'enfreindre des lois ou des règlements quelconques. La décision finale quant à l'adéquation du matériau revient entièrement à l'utilisateur.